

N° 155

Lettre du castor

TERRITOIRE A DÉFENDRE

Juin 2020

CONVICTIONS



CITOYENNES

Voici une expérience de démocratie participative inédite, exemplaire, opportune, qui fera date. Un panel représentatif de citoyens réfléchit longuement, débat, et propose 149 mesures pour anticiper la crise climatique. 149 mesures de première nécessité, au vu de la montée des désastres. Deux majeures à intégrer à la constitution par référendum. Les autres à soumettre au travail parlementaire habituel de notre démocratie électorale.

Comment nos élus vont-ils recevoir ces propositions ? Dans le monde d'hier, beaucoup étaient inféodés aux lobbies qui ont mis la main sur la planète, épuisent les ressources naturelles et polluent. Et qui s'empressent déjà de contester la nécessité des préconisations touchant à leurs activités de rentes. Les élus vont-ils assumer ou comme souvent, "noyer le poisson" dans de belles paroles jamais suivies de changements concrets ?

Les départements vont avoir des difficultés financières, liées à l'explosion du RSA et à une chute des recettes fiscales. Le Loiret aggraverait son endettement en l'absence d'économies sur ses investissements. Son ruineux et inutile projet de déviation routière et de pont, contesté et déjà confronté à d'énormes problèmes, se heurte maintenant à celui de sa sous-estimation : une raison pour s'en libérer et rétablir un équilibre budgétaire.

Des alternatives connues, beaucoup moins coûteuses et rapides à réaliser, pourraient trouver des échos favorables dans les nouveaux conseils municipaux dont les acharnés du "pont à l'est" ont disparu. La nécessaire mutation des transports achèverait de faire oublier ce projet du XX^e siècle. Et celui ou ceux qui auraient eu le courage de prendre cette décision seraient très largement soutenus par la majorité des citoyens.

LES MUNICIPALES DONNENT DES CLAQUES AUX "DÉVIATIONNISTES"

CONVENTION CITOYENNE : PRENDRE ENFIN AU SÉRIEUX LES RÉALITÉS DU MOMENT...

Gaia, Thala et Oura, devenus des grands, se préparent à l'envol

- Page 2

- Page 3

- Page 4

LES MUNICIPALES DONNENT DES CLAQUES AUX "DÉVIATIONNISTES"

Depuis l'ère Doligé, la propagande récurrente du CD45 nous présente les habitants de Jargeau et de Darvoy comme attendant tous avec une impatience non contenue "la déviation et le pont à l'ouest"... Mais à chaque consultation, notamment lors de l'enquête publique, la preuve a été faite que les "contre" étaient très largement plus nombreux que les "pour", et aussi que la grande majorité ne demandait... rien ! Les récentes élections municipales ont tranché définitivement : **les pro-pont acharnés ont été éliminés.**



Nicolas Charnelet, l'ambitieux moulin à vent qui par opportunisme était passé du MODEM au PS avant de tenter sa chance avec LREM, a cru intelligent de faire campagne pour la déviation, dite de Jargeau : mauvaise pioche, largement battu par une liste alternative de gauche où les opposants à la déviation sont bien présents, il démissionne et disparaît !

L'ineffable, éternel et fidèle résistant communiste **Michou Guérin**, furieux de voir son camarade tête de liste s'allier avec des opposants notoires à la destruction de l'environnement naturel de sa jeunesse dont il rêve depuis 24 ans, se présente séparément, est battu, et ses bulletins disqualifiés l'éliminent sans retour...



Nul doute que si de bonnes alternatives rapides à réaliser étaient enfin admises pour **éviter la gabegie financière**, alors que le département rentre dans une période de "vaches maigres" ; et pour **éviter les ravages environnementaux** encore à venir, alors que montent les crises écologiques et climatiques, ces deux communes déterminantes verraient sans grands regrets l'oubli du projet-boulet qui empoisonne le secteur depuis le siècle dernier ! Mardi se sentirait moins seule, Saint-Denis-de-l'Hôtel pourrait gérer les camions qui viennent de la tangentielle, et Sandillon ne craindrait plus de voir déferler les flux supplémentaires de voitures et camions qui lui étaient promis !

COVID-19 : Un département, le Loir-et-Cher, fait ses comptes

Pour faire face à la crise, la collectivité va dépenser au total 16 millions d'euros. Sa situation budgétaire saine lui permet de financer ces dépenses sans hausse d'impôt. Mais quid de 2021 alors que se profile une hausse du RSA et une baisse des rentrées fiscales ?

« Notre bonne gestion et la maîtrise de nos dépenses nous ont permis de faire face à cette situation exceptionnelle. Nous avons aussi anticipé une hausse des allocataires du RSA à hauteur de six millions d'euros », a expliqué Nicolas Perruchot lors d'un point presse le 11 juin dernier.

Ce dernier plaide pour une remise à plat du dispositif du RSA. « J'ai écrit à Gérard Larcher, président du Sénat. Nous sommes plusieurs présidents de départements à souhaiter une dégressivité de cette allocation faute de quoi nous ne pourrions plus la verser. Je rappelle, que sur un coût global de 40 millions d'euros, l'Etat ne compense qu'à hauteur de 20 millions d'euros ».

Voté le 15 juin dernier à l'unanimité des 30 conseillers (moins l'abstention de Benjamin Vételé, génération-s), le budget supplémentaire prend donc en compte les dépenses liées à cette pandémie.

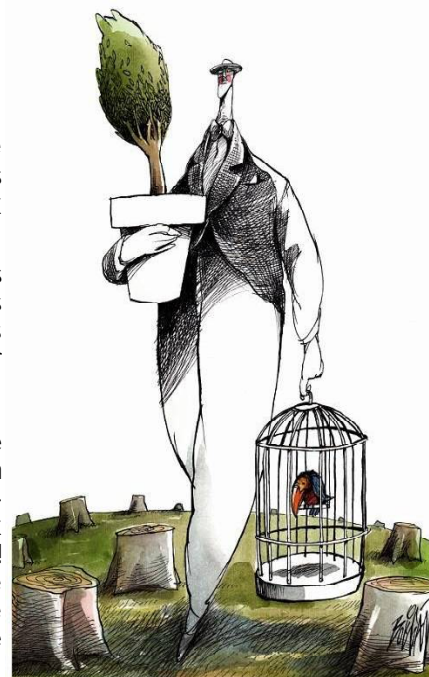
*(...) Pour 2021, le département anticipe un **recul de ses recettes de fonctionnement** de 7,5 M€ dont 6,7 M€ pour les seuls Droits de mutation à titre onéreux (DMTO), en baisse de 27 %. Nicolas Perruchot appelle donc l'État « à tenir ses engagements en matière de prise en charge d'une partie des dépenses liées à la gestion de la crise et à la protection nécessaire des populations ».*

Jean-Luc Vezon - Mag-Centre- Mercredi, 17 juin 2020

QUAND "COMPENSATIONS" RIMENT AVEC "BIDON"

Malgré la musique de pipeau que l'on nous joue concernant la fameuse "séquence ERC" (Eviter, Réduire, Compenser), personne de sensé n'a jamais cru que les "compensations" prévues dans les arrêtés préfectoraux pouvaient offrir à la nature détruite des richesses équivalentes !

Ainsi les reboisements compensatoires des 15 hectares d'Espaces Boisés Classés rasés, déjà malmenés par les prescriptions contradictoires des arrêtés "Espèces protégées" et "défrichement", tournent à la farce. Non seulement les plantations de micro-arbres en remplacement des chênes centenaires est instrumentalisée pour la "communication", c'est à dire la propagande du "grand" président Gaudet qui pose avantageusement en forestier replanteur ; mais ce qui devait se faire dans la forêt d'Orléans (A.P. Espèces protégées, et La Rep du 15/12/2019) atterrit... Sur le "grand" aéroport Doligéen de Saint-Denis-de-l'Hôtel, à Ormes dont le maire, par un hasard total, est le vice-président Touchard "en charge du projet", chez un propriétaire complaisant qui a cédé ses parcelles à l'amiable, etc. Seuls les malheureux délaissés du Carcan au nord du carrefour de la RD960 semblent toujours inchangés ! Mais soyons aussi optimistes que notre grand homme pris d'une frénésie de plantations : on replantera 20 ha de baliveaux au lieu de 14,3 ha d'E.B.C. (au risque de plomber le budget de la déviation...), et on fera travailler intensément la filière horticole du Loiret, parole de scout ! Que veut le peuple ?



CONVENTION CITOYENNE : PRENDRE ENFIN AU SÉRIEUX LES RÉALITÉS DU MOMENT ET DE L'AVENIR PROCHE

Les 150 citoyens de la Convention sur le climat ont remis au gouvernement leurs 149 propositions pour lutter contre le changement climatique. Cyril Dion, son initiateur, en dresse le bilan, alors que le Président doit y répondre dès le 29 juin.

Cyril Dion, un des trois garants de la Convention, a résumé l'esprit ambiant de cette Convention. Elle a été de « dire aux Parlementaires, nous ne sommes pas contre vous, mais nous travaillons en partenariat avec vous. Et on leur passe le ballon. ». Mais les 140 membres de la convention comptent bien surveiller que leur travail ne tombe pas aux oubliettes : ils ont annoncé la création d'une association pour assurer le suivi de leur travail.



Ils ont demandé d'organiser un référendum en vue de réviser la constitution pour y introduire **l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique**. Ils ont aussi réclamé de reconnaître et de légiférer sur **l'écocide**.

Elisabeth Borne, la ministre de la Transition écologique et solidaire a reçu le rapport final après avoir écouté les portes paroles de chaque groupe de réflexion indiquer et détailler leurs objectifs. Elle a rappelé l'objectif de « **réduire au minimum les émissions de CO2 de 40% en 2030 dans un esprit de justice sociale** ».

Comment nos élus nationaux ou locaux vont-ils réagir à ces propositions ? Dans le monde d'hier, beaucoup étaient inféodés aux lobbies qui ont mis la main sur la planète, épuisent ses ressources

naturelles à leur profit et polluent sans vergogne, quitte à tricher comme VW. Lesquels s'empresment déjà de contester la compétence des 150, et la nécessité des préconisations touchant à leurs activités de rentes. Ainsi le lobby automobile a-t-il sans délai lancé une campagne concernant la proposition de limitation à 110 km/h sur les autoroutes... Alors, que peut-on attendre de ceux qui se sont déjà rendus coupables d'écocide et qui sont prêts à ruiner leur département simplement pour faciliter et encourager les trafics routiers locaux ?

Mais c'est d'abord au Président de réagir. On se souvient qu'il s'est engagé à prendre en compte les résultats de la convention. Va-t-il pleinement jouer le jeu et entamer sérieusement la mutation écologique, ou alors "botter en touche" avec quelques mesurette et des promesses jamais tenues ?

CYRIL DION : Activiste écologiste, co-fondateur des Colibris, réalisateur du documentaire *Demain* (un million d'entrées)

Interview de Florence Brochoire pour La Croix L'Hebdo

« Ces deux mois ont démontré les risques liés à l'absence d'anticipation. Cette épidémie n'avait pas été anticipée car les alertes, nombreuses, n'ont pas été prises au sérieux. On croit toujours que ça n'arrivera pas... Les conséquences ont donc été pires que si l'épidémie avait été anticipée. **Le même phénomène se produit avec le changement climatique.** Je suis de plus en plus convaincu que le vrai problème, c'est que nous n'y croyons pas. Sinon, nous ne vivrions pas comme nous vivons aujourd'hui! ».



« La grande mesure qu'il faudrait prendre, c'est **inscrire les limites planétaires** dans la loi ou dans la Constitution. Johan Rockström, un climatologue qui dirige le Stockholm Resilience Centre, a élaboré un «schéma des limites planétaires». Il en a dénombré neuf : le moment où l'on émet plus de gaz à effet de serre que ce que l'atmosphère peut absorber, celui où l'on coupe plus d'arbres que leur possibilité de repousser, où on fait disparaître les espèces plus vite qu'elles ne peuvent se régénérer, etc. C'est une modélisation reconnue par l'ONU et l'Union européenne. On pourrait inscrire cette notion dans la Constitution et créer une instance sur le modèle de l'Agence de sécurité nucléaire, dotée d'un pouvoir de coercition, pour évaluer les politiques publiques. ».

« Ces deux dernières années, la question du changement climatique a beaucoup progressé dans l'opinion. Or je pense que cela tient aux deux étés passés, où les incendies se sont succédés et où des températures inédites ont été atteintes, encore plus qu'à toutes les actions militantes que nous avons organisées. ».

Gaia, Thala et Oura, devenus des grands, se préparent à l'envol



La suite du programme ne va pas vous décevoir.

Bientôt, ça en sera fini des nourrissages par les adultes, les jeunes devront apprendre à dépecer seuls les poissons, avec de traditionnelles rivalités pour être le premier à en profiter. Mais c'est l'apprentissage du vol qui va révéler rapidement l'étroitesse d'un nid qui pourtant paraissait très confortable jusqu'ici. Il y aura de superbes captures d'écran à faire, et vous bénéficierez en plus sur le forum de "hors-champ" qu'aucun autre site au monde n'est capable de vous offrir !

Techniquement, le service de BalbuCam a pu devenir beaucoup plus qualitatif et régulier qu'avant. Certes, nous sommes toujours tributaires de notre opérateur 4G et de l'hébergeur du site, mais des progrès ont été

faits dans la chaîne de transmission. Les réglages de l'image assurent une visibilité idéale de ce qui se passe sur l'aire, ainsi qu'une qualité remarquable des lumières et des couleurs. Seuls défauts : la vue du couloir déforesté, et la vue et le vacarme du chantier du carrefour, qui a démarré le jour du déconfinement. Beurk !

La vision de cette vie sauvage reste passionnante et éducative, ne manquez pas de suivre la croissance exponentielle qui va amener les trois jeunes à l'envol vers la mi-juillet...

Bientôt 500 000 sessions et 1 200 000 pages vues

CYRIL DION (suite)

« Miser sur l'effondrement du système me semble très risqué. Je suis donc favorable à ce que l'on tente d'amortir les chocs tous ensemble, en amorçant des transformations radicales. Ma stratégie a donc été de pousser le plus possible le mouvement militant à construire un rapport de force efficace.

Ce qui est passé, notamment, par les marches et grèves pour le climat et la pétition "L'Affaire du siècle", qui a recueilli 2,3 millions de signatures. C'est ce rapport de force global qui a permis notre Convention citoyenne. »

« Le récit de la croissance a gagné la bataille des récits. Cette idée que plus nous aurons de richesses matérielles, de confort, de technologies, et plus nous serons civilisés, évolués et heureux l'a emporté sur les autres récits politiques (monarchie, communisme...) et religieux. Plus des trois quarts des habitants de cette planète rêvent de participer à cette histoire. Dans ce contexte, lancer des injonctions en prétendant qu'il faut cesser de prendre l'avion et consommer moins de viande, c'est comme déployer des moustiques face à un éléphant ! L'opinion reçoit ces injonctions comme une dissonance cognitive.

Alors la transition écologique, je pense qu'on ne peut pas l'imposer : faisons appel à l'intelligence collective ! Les changements structurels proviennent d'une **conjonction d'événements**. C'est pour cela qu'il faut agir sur plusieurs terrains. Nous avons tout à la fois besoin de personnes qui portent un récit capable de nous projeter dans une société écologique, de personnes qui luttent, pratiquent la désobéissance civile, attaquent l'État en justice, voire commettent des actes de sabotage, pour créer de nouveaux rapports de force. Mais nous avons aussi besoin de circonstances historiques, comme c'est le cas en ce moment avec l'enchaînement de deux étés extrêmement chauds et le coronavirus, qui rappelle l'importance de préserver la biodiversité. »

« La démocratie peut participer à un changement de récit en créant un espace pour nous accorder sur le constat et sur les solutions à apporter. Mais compte tenu de la complexité des situations, nous avons besoin de nouveaux instruments, comme ceux de la **démocratie délibérative**.

C'est ce qu'a tenté de faire la Convention citoyenne pour le climat. Ses membres ont été tirés au sort à partir d'un échantillon le plus représentatif possible et n'ont pas d'intérêt particulier à la question. Une différence de taille avec les élus professionnels, gangrenés par le besoin d'être réélus, la pire des maladies de notre démocratie. »

« Pour moi, un référendum autour des propositions de la Convention est indispensable. La légitimité de la décision serait beaucoup plus forte et partagée. En revanche, si l'on impose les mesures nécessaires par le haut, la moitié du pays sera dans la rue. D'où la proposition d'une délibération avec des gens tirés au sort. Mais il faut les laisser libres, et restituer leurs propositions sans filtre. **Ce à quoi Emmanuel Macron s'est engagé plusieurs fois.** »

